



---

# Programme de Formation

---

## EPRD médico-social : piloter le budget dans les EHPAD et structures sociales

---

### Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

---

### Contenu pédagogique

#### **Public visé**

Directeurs(trices) des établissements sociaux et médico-sociaux de la FPH, et personnel administratif concerné

#### **Objectifs pédagogiques**

- ◆ Comprendre les composantes de la réforme de la tarification des établissements sociaux et médico-sociaux
- ◆ Savoir passer d'une logique de dépenses à une logique de recette
- ◆ Définition et illustrations des principaux outils d'analyse financières
- ◆ Comprendre les implications de la source de financement dans les établissements médico-sociaux
- ◆ Savoir articuler entre l'EPRD, le CPOM et le PGFP
- ◆ Elaborer un EPRD
- ◆ Savoir optimiser la négociation avec les autorités

#### **Description**

- ◆ Evolutions introduites par la Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement
- ◆ Définition et dimension financière d'E.P.R.D
- ◆ Comprendre la logique de l'EPRD et en mesurer les incidences sur la gestion financière et budgétaire d'un établissement
- ◆ Établir les soldes intermédiaires de gestion à la suite du compte de résultat
- ◆ Maîtriser les principes généraux du CPOM
- ◆ Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) et le PGFP
- ◆ Elaborer des tableaux de financement

#### **Prérequis**

Travailler en établissement social et médico-social



## **Modalités pédagogiques**

### **Un modèle pédagogique interactionnel**

- ◆ Mode présentiel avec des intervenants experts, en activité
- ◆ Apprenant actif
- ◆ Appropriation et construction collective des savoirs
- ◆ Réflexivité

### **Un suivi dynamique et personnalisé**

- ◆ Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- ◆ Echanges d'expériences entre candidats
- ◆ Travail en groupe et sous-groupes, ateliers
- ◆ Travail sur des cas concrets
- ◆ Elaboration de l'EPRD



## **Moyens et supports pédagogiques**

### **Des supports et moyens centrés sur le professionnel**

- ◆ PDF ou Power Point de présentation
- ◆ Cas pratiques, études de cas et exercices
- ◆ Supports illustratifs : vidéos, podcast, documents...
- ◆ Bibliographie
- ◆ Questionnaires en ligne
- ◆ Livret pédagogique
- ◆ Plateforme LMS le cas échéant



## **Modalités d'évaluation et de suivi**

### **Des modalités d'évaluation adaptées**

- ◆ Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- ◆ Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- ◆ Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- ◆ Questionnaire de satisfaction des participants

### **Un suivi personnalisé**

- ◆ Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- ◆ Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- ◆ Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement



## **Informations sur l'accessibilité**

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)